

DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017 à 19H15

Membres présents : MM. Pierre STEININGER, Aloyse STEIN, Gilbert COMPARON, Laurent BINTZ, Mme Denise KUBIAK, MM Christophe ELSEN, Alain PFORTNER, Mmes Marie EGLOFF, Brigitte KLASKALA, Joëlle PIRIH, M. François HAINKA, Mmes Astrid MOHR, Marie-Jacqueline FLAUSSE, Mireille MULLER.

Membres absents excusés : Ouro Nimini TCHANILE.

Approbation du compte rendu de la dernière réunion.

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière réunion, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

Présentation du service « Espace Rénovation Habitat » de la C.A. de Forbach par M. Sébastien Karl.

La Communauté d'Agglomération de Forbach propose un nouveau service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Il s'adresse aux ménages éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs sans plafond de ressources. Ce service est gratuit. Il propose un diagnostic énergétique du logement, une analyse technique et financière du projet, des solutions sur mesure, le suivi des travaux et la sensibilisation aux éco-gestes. Le choix de l'artisan est fait par l'utilisateur.

171218 – 01 Acquisition d'une parcelle de terrain section 7 n° 715.

Le Maire propose à l'assemblée d'acquérir la parcelle de terrain en section 7 n° 715 pour une superficie de 4,73 ares, parcelle appartenant à M SABRANOVIC Vlado et MARIC Ljiljana.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Autorise l'acquisition de cette parcelle au prix de 5000 €,
- Autorise le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle et à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

171218 – 02 Acquisition d'une parcelle de terrain section 7 n° 72.

Le Maire propose à l'assemblée d'acquérir la parcelle de terrain en section 7 n° 72 pour une superficie de 2,21 ares, parcelle appartenant à M SCHWAEGER Fabrice.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Autorise l'acquisition de cette parcelle au prix de 2 300 €,

- Autorise le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cette parcelle et à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

171218 -03 Subvention à l'ACR pour l'année 2017-2018.

Le Football Club de Rosbruck sollicite une subvention pour une sortie en Autriche du 22 au 24 juin 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

D'allouer une subvention de 500 € à l'alliance Cocheren-Rosbruck pour leur sortie en Autriche.

Les crédits seront inscrits en dépenses au budget.

171218 – 04 Motion ACOM France et Pétition pour la réforme du code minier.

Une pétition a été déposée pour demander à Monsieur le Président de la République, à Monsieur le Premier Ministre, à Monsieur le Ministre de l'économie et à Monsieur le Ministre de l'écologie de mener à son terme la réforme du code minier.

En effet, cette réforme du code minier est annoncée depuis juillet 2012. Depuis cette date, les projets de loi se sont succédé sans jamais aboutir. La dernière proposition de loi a été adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale le 25 janvier 2017 et a été transmise au Sénat. Pourtant, le texte n'est toujours pas à l'ordre du jour du Sénat, le projet semble compromis.

La réforme du code minier est attendue par beaucoup (élus, associations, particuliers, entreprises minières, etc.) depuis maintenant plus de 5 ans. En effet, le code minier est devenu aujourd'hui obsolète et nécessite une refonte totale. Il est particulièrement nécessaire de créer un volet spécifique APRES-MINE qui permette notamment d'améliorer l'indemnisation de tous les dommages miniers.

Séance levée à 20H00 – comprenant les délibérations n° 171218 - 01 à 171218 - 04.

Pierre STEININGER :

Aloyse STEIN :

Gilbert COMPARON :

Laurent BINTZ :

Denise KUBIAK :

Christophe ELSEN:

Alain PFORTNER :

Marie EGLOFF :

Brigitte KLASKALA :

Joëlle PIRIH :

François HAINKA :

Astrid MOHR :

Marie-Jacqueline FLAUS :

Mireille MULLER :